

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Lundi le 04 avril 2016
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
Jacques Beaulieu
Gaston Chamberland
Gérard Dalpé
Neil Perkins
Mme Maguy Carpentier, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

081-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

082-16 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de mars 2016 soit
accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (sujets à l'ordre du jour)

Aucune question n'a été posée au Conseil.

COMPTES PAYABLES

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

083-16 et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 4 avril 2016, représentant des
déboursés de 74 691.84 \$ soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes,
par les chèques # 31219 à # 31309 inclusivement.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces
dépenses pour un montant total de 57 167.58 \$, le solde des dépenses de 17 524.26 \$
ayant fait l'objet d'un certificat antérieur (240.00 \$ de l'année 2015 et 17 284.26 \$ pour
l'année 2016).*

PROJET REGLEMENT N° 353-16 - DISTRICTS ELECTORAUX

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

084-16

et unanimement résolu que le projet de règlement n° 353-16 concernant la division du territoire de la municipalité en districts électoraux soit et est adopté.

Adopté.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du Conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD, à la REGIE INTERMUNICIPALE D'ÉLIMINATION DES DECHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI et à la FONDATION BMP.

ADMINISTRATION - FINANCES

TRADUCTION SITE INTERNET

085-16

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu qu'un montant de 1 750 \$ (plus taxes) soit autorisé pour la traduction anglaise du contenu du site internet (environ 8 000 mots) ainsi qu'un montant de 600 \$ (plus taxes) pour l'intégration des textes dans la version anglaise du site, selon l'offre de services de la firme MINIMAL.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 13000 414.

REMBOURSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

086-16

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le remboursement de taxes municipales suivant soit autorisé :

Madame Marthe Landry et Monsieur Jean-Claude Bouchard 148.15\$

(unité d'évaluation annulée – terrain inclus dans une autre unité d'évaluation – taxes payées par un autre propriétaire) .

le tout selon le document préparé à cet effet par le trésorier.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 130000 896 et # 02 13000 992.

TRANSPORT

SOUSSIONS ABAT-POUSSIÈRE

Suite à notre appel d'offres public pour la fourniture, transport et épandage de chlorure de magnésium ou chlorure de calcium liquide comme abat-poussière sur les routes non pavées de la municipalité, les deux (2) soumissions suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 16 février 2016 à 10 h 30, soit :

- MULTI-ROUTES INC.0.3090\$/litre (taxes incluses)
- *LES ENTREPRISES BOURGET INC.**** 0.2897\$/litre (taxes incluses)
*** non conforme - mélange AP-35.

Après étude, il est :

087-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que la soumission présentée par MULTI-ROUTES INC. pour la fourniture, transport et épandage de chlorure de calcium liquide pour la saison 2016 soit acceptée.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédit sera émis au fur et à mesure des achats, lors de la présentation des factures à la liste des comptes payables.

SOUSSIONS TRAVAUX DE PULVÉRISATION (DÉCOHÉSIONNEMENT) DE PAVAGE 10^E RANG

Suite à notre demande de soumissions sur invitation pour des travaux de pulvérisation (décohésionnement) du pavage existant, nivelage et compactage sur le chemin 10^e rang, les trois (3) soumissions suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 04 avril 2016 à 10 h 00, soit :

- EUROVIA CONSTRUCTION QUEBEC INC..... 59 762.94\$ (taxes incluses)
- LES ENTREPRISES MICHAUVILLE INC..... 66 735.30\$ (taxes incluses)
- SINTRA INC..... 105 581.21\$ (taxes incluses)

Après étude, il est :

088-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que la soumission présentée par EUROVIA CONSTRUCTION QUEBEC INC. pour les travaux de pulvérisation du pavage existant, nivelage et compactage sur le chemin 10^e Rang soit acceptée

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10320 710.

CONFÉRENCE-NEIGE 2016 ATPA

089-16

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu qu'un montant de 174 \$ plus taxes soit autorisé pour l'inscription du surintendant de voirie/travaux publics, Monsieur Luc Lepage-Chagnon à la conférence-neige de l'ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE – CHAPITRE DU QUÉBEC qui aura lieu le 10 mai prochain à l'hôtel *Le Victorin* de Victoriaville et que les frais de repas de la journée lui soient remboursés.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 32000 310 et # 02 32000 990.

EMPLOIS SAISONNIERS VOIRIE/TRAVAUX PUBLICS

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

- 090-16** et unanimement résolu que, tel que prévu au budget 2016, le directeur général et le surintendant de voirie soient autorisés à procéder à l'embauche de deux (2) employés temporaires saisonniers (étudiants) pour le service de voirie, pour une durée approximative de 14 semaines, à raison de 40 heures par semaine, pour un montant maximal de 21 500 \$.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32001 14.

EMPLOI MATHIEU PIETTE

- 091-16** Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que l'emploi temporaire saisonnier de Mathieu Piette, au service de voirie, soit transformé en emploi régulier au poste de chauffeur-opérateur, au salaire horaire de 21.21,\$ et qu'il soit éligible à sa permanence à partir du 18 juin 2016.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 141.

FORMATION ÉQUIPEMENTS LOURDS ET OFFRE D'EMPLOI D'OPÉRATEUR DE PELLE MÉCANIQUE

- 092-16** Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu qu'un montant maximal de 5 000 \$ soit autorisé pour la formation d'employés du service de voirie, pour l'opération de niveleuse, et qu'une offre d'emploi soit publiée pour un poste d'opérateur de pelle mécanique.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 499.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM 16-04 – 3125 NOISEUX MAXIME POISSON

- 093-16** Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure de Maxime Poisson, pour la propriété du 3125 chemin Noiseux, ayant pour effet de permettre l'agrandissement d'un garage existant à 95 mètres carrés, en dérogation avec l'article 69 du règlement de zonage n° 243-03, qui stipule que la superficie maximale d'un garage isolé, situé sur un terrain de plus de 1 500 mètres carrés, est limitée à 70 mètres carrés.

Adopté.

PROJET ÉPICERIE-CAFE

- 094-16** Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que soit autorisée, à l'essai pour la saison d'été 2016, la tenue d'un marché public à petite échelle, pour la promotion des produits du terroir et de différents savoir-faire locaux, ainsi que d'un point de vente de crème glacée dans un camion dinette mobile, intégré dans la partie arrière du terrain du restaurant ÉPICERIE-CAFÉ au 3650 rue Principale, à la condition que les clients aient accès aux services sanitaires du restaurant, en tout temps.

Adopté.

ADOPTION DEUXIEME PROJET DE REGLEMENT N° 354-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE N° 243-03 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPECIFICATIONS POUR LES ZONES R-3 ET R-11

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

095-16 et unanimement résolu que le deuxième projet de règlement n° 354-16 modifiant le règlement de zonage n° 243-03, afin de modifier la grille des spécifications pour les zones R-3 et R-11 soit et est adopté.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

PROJET DU RAPPEL – TRAVAUX 2016

096-16 Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que, tel que prévu au budget 2016, un montant maximal de 60 000 \$ soit autorisé pour divers travaux dans le cadre du projet quinquennal du projet du RAPPEL, notamment pour la construction d'un ou plusieurs bassins de sédimentation le long du chemin Selby, ainsi que divers travaux de stabilisation, enrochement et ensemencement de fossés routiers dans ce même secteur.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 990.

DEMANDE AU PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-QUEBEC – FONDS PETITES COLLECTIVITES

097-16 Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville autorise la présentation d'une demande au programme infrastructures CANADA-QUÉBEC – FONDS PETITES COLLECTIVITÉS pour l'implantation d'égouts sanitaire dans la rue Lasnier et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue, le cas échéant.

Adopté.

SPORTS ET LOISIRS

AUTORISATION COUPE DES AMERIQUES

098-16 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le passage de l'épreuve sur la route du GRAND PRIX DES AMÉRIQUES, sur le territoire de la Ville de Dunham (routes 213 et 202) le dimanche 3 juillet 2016.

Adopté.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

SERVICES PREVENTIONNISTE

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

099-16

et unanimement résolu qu'un montant de 10 000 \$ (plus taxes) soit autorisé pour faire effectuer certains services de prévention incendie sur le territoire de la municipalité (inspection des bâtiments de catégories élevés et très élevés selon les normes du MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, application du *Code national de la prévention des incendie*, des règlements d'urbanisme municipaux se rattachant à la prévention des incendie, etc.), le tout selon l'offre de services du GROUPE PALLADIUM du 29 mars 2016 pour l'année 2016, incluant 270 heures d'inspection, bureautique et déplacements pour un minimum de 45 inspections, le véhicule et habillement fournis par GROUPE PALLADIUM.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 141.

ACHAT 3 NOUVEAUX HABITS « BUNKER »

100-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement qu'un montant approximatif de 7 000 \$ soit autorisé pour l'achat de trois (3) nouveaux habits de type « bunker » pour le service d'incendie (remplacements).

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10220 760.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

PARTICIPATION PROJET PACTE BROME-MISSISQUOI

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

que, suite à l'acceptation du projet de l'organisme *La Récolte des générations* de Dunham au pacte Brome-Missisquoi, le montant initialement prévu par la Ville de Dunham en appui à ce projet, soit confirmé, soit :

- *La Récolte des générations* 5 000.00 \$

En contre-proposition, il est :

101-16

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et résolu d'apporter l'amendement suivant à la proposition :

que, suite à l'acceptation partielle du projet de l'organisme *La Récolte des générations* de Dunham au pacte Brome-Missisquoi (montant accordé par la MRC de 5 000 \$ sur 8 000 \$ demandé, soit 62.5%), le montant initialement prévu par la Ville de Dunham à ce projet, reflète le pourcentage accordé par le pacte Brome-Missisquoi, et soit ajusté en conséquence :

- *La Récolte des générations* (5 000 \$ x 62.5%) 3 125.00 \$

Adopté.

Madame la conseillère Maguy Carpentier enregistre son vote contre la proposition.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 999.

APPUI AU SYNDICAT DES ACÉRICULTEURS POUR LE MAINTIEN DES OUTILS DE MISE EN MARCHÉ DONT LE CONTINGENTEMENT DE LA PRODUCTION ACÉRICOLE AU QUÉBEC

- CONSIDÉRANT** qu'entre 2000 et 2015, le nombre d'entailles québécoises est passé de 33 à 44 millions grâce à la stabilité qu'apporte le système de mise en marché collective ;
- CONSIDÉRANT** qu'en 2015, l'Agence de vente de sirop d'érable québécois a fracassé un nouveau record de vente avec 103,8 millions de livres et que ces ventes sont en expansion pour la cinquième année consécutive ;
- CONSIDÉRANT** qu'en 2015, les exportations canadiennes de produits de l'érable ont fracassé un nouveau record de 92,8 M de lb et que ces exportations sont en expansion pour la cinquième année consécutive;
- CONSIDÉRANT** que la diversification des marchés du sirop d'érable d'ici est en développement constant grâce à l'innovation et l'entrepreneuriat des Québécois œuvrant dans cette filière ;
- CONSIDÉRANT** que les acériculteurs investissent annuellement environ 5 M \$ en recherche, innovation et développement des marchés grâce à leurs prélèvements ;
- CONSIDÉRANT** que la filière acéricole québécoise a généré, en 2009, un PIB (produit intérieur brut) d'environ 611 M \$ (production : 278 M \$, transformation : 189 M \$, et exploitations de type touristique : 144 M \$) ;
- CONSIDÉRANT** que pour la filière acéricole québécoise en 2009, le gouvernement a perçu en impôt et autres revenus de taxation nets près de 57,3 M \$ auxquels il faut ajouter près de 47,2 M \$ en parafiscalité pour un total de 104,5 M \$;
- CONSIDÉRANT** que l'acériculture est un pilier économique d'importance de plusieurs régions du Québec ;
- CONSIDÉRANT** que le rapport de Florent Gagné intitulé « *Pour une industrie acéricole forte et compétitive* » conclut que le système de mise en marché du sirop d'érable québécois « a produit de grandes choses » et que selon l'auteur, « il serait indéfendable de revenir en arrière et de tout détruire » ;
- CONSIDÉRANT** que certaines des recommandations du Rapport s'appuient sur une interprétation erronée des données économiques de part de marché puisque de 1985 à 2015, le Québec a produit 72 % de la production mondiale et que pendant cette période, le seuil de 80 % n'a été franchi qu'à 2 reprises, soit en 2000 et en 2003 ;
- CONSIDÉRANT** que le Rapport recommande l'abolition de plusieurs outils de mise en marché collective et que si ces recommandations sont appliquées, cela nous ramènerait à l'époque où l'instabilité, l'évasion fiscale et l'absence de développement caractérisaient cette industrie ;
- CONSIDÉRANT** que le Rapport ne fait aucune analyse économique des conséquences de l'application des recommandations avancées, ce qui est irresponsable et insécurisant pour l'industrie ;

CONSIDÉRANT que le Rapport ignore complètement les plans d'actions et planifications stratégiques en cours pour assurer le développement de la filière acéricole québécoise ;

Pour toutes ces raisons, il est

102-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et résolu de demander au Gouvernement du Québec de mettre de côté le rapport de Florent Gagné intitulé « *Pour une industrie acéricole forte et compétitive* » et de laisser le soin aux acteurs crédibles de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois dont le contingentement acéricole, l'Agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable.

Adopté.

*Madame la conseillère Maguy Carpentier, Monsieur le maire Pierre Janecek et Messieurs les conseillers Kevin Mitchell et Gaston Chamberland enregistrent leur vote **pour** cette proposition.*

*Messieurs les conseillers Neil Perkins, Jacques Beaulieu et Gérard Dalpé enregistrent leur vote **contre** cette proposition, **celle-ci est ADOPTÉE.***

TRANSFERT SUBVENTION FONDATION ANDRÉ BOURBEAU – FONDATION DU MAIRE DE DUNHAM

CONSIDÉRANT QUE la Fondation du maire de Dunham a reçu une subvention de 200 \$ de la *Fondation André Bourbeau* pour aider à la campagne de levée de fonds 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE le chèque a été émis au nom de la Ville de Dunham et que celui-ci a été encaissé ;

103-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu qu'un chèque de 200 \$ soit émis au nom de la FONDATION DU MAIRE DE DUNHAM afin de transférer les fonds provenant de cette subvention.

Adopté.

TRANSFERT SUBVENTION FONDATION SIBYLLA HESSE – CLE DES CHAMPS (EDITION 2016)

CONSIDÉRANT QUE l'organisation de *La Clé des Champs 2016* a reçu une subvention de 5 000 \$ de la *Fondation Sibylla Hesse* pour sa 19^e édition ;

CONSIDÉRANT QUE le chèque a été émis au nom de la Ville de Dunham et que celui-ci a été encaissé ;

104-16

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un chèque de 5 000 \$ soit émis au nom de *Clé des Champs Dunham (2012)* afin de transférer les fonds provenant de cette subvention.

Adopté.

VARIA

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ INCENDIE SUR LES NORMES DE HAUTEUR DES BÂTIMENTS

105-16

Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement concernant la sécurité incendie sur les normes de hauteur des bâtiments.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- › M. Léo Simoneau
 - inspection municipale ;
 - évaluation coûts services égouts – aqueduc pour poste de la SQ ;
 - travaux de traitement de surface ;
 - chemin McCullough.

- › Hélène Laverdière
 - changement de nom chemin Dymond pour Jordan.

- › M. François Allard
 - rue Bagot ;
 - projet avion miniature gymnase.

- › M. Claude Grimard
 - trous rue Baillon ;
 - barrière de sédiments - fossé rue Baillon ;
 - ponceau face au 196, rue Baillon ;
 - condition chalet rue Deux-Montagnes ;
 - félicitations déneigement secteur rue Baillon.

- › Mme Carole Roy
 - lumière de rue – rue Baillon.

- › M. Michel Foisy
 - asphalte autour trou d’hommes rue Larose.

- › M. François Charbonneau
 - félicitations déneigement secteur rue Jetté.

- › M. Germain Duchesneau
 - limite de vitesse chemin Scottsmore.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

106-16

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiselle, greffier

Nicole Gingras, trésorier